

# *Le Moyen Age et ses personnages*



# *Les trois ordres sociaux*

**Le clergé**, ceux qui prient  
(prêtres, Abbés, moines, évêques)

**La noblesse**, ceux qui possèdent et se battent  
(seigneurs, chevaliers)

**Le tiers-état**, ceux qui travaillent  
(paysans, artisans, commerçants, servants)

# Hierarchie sociale

1  
5 %  
5 %  
90 %

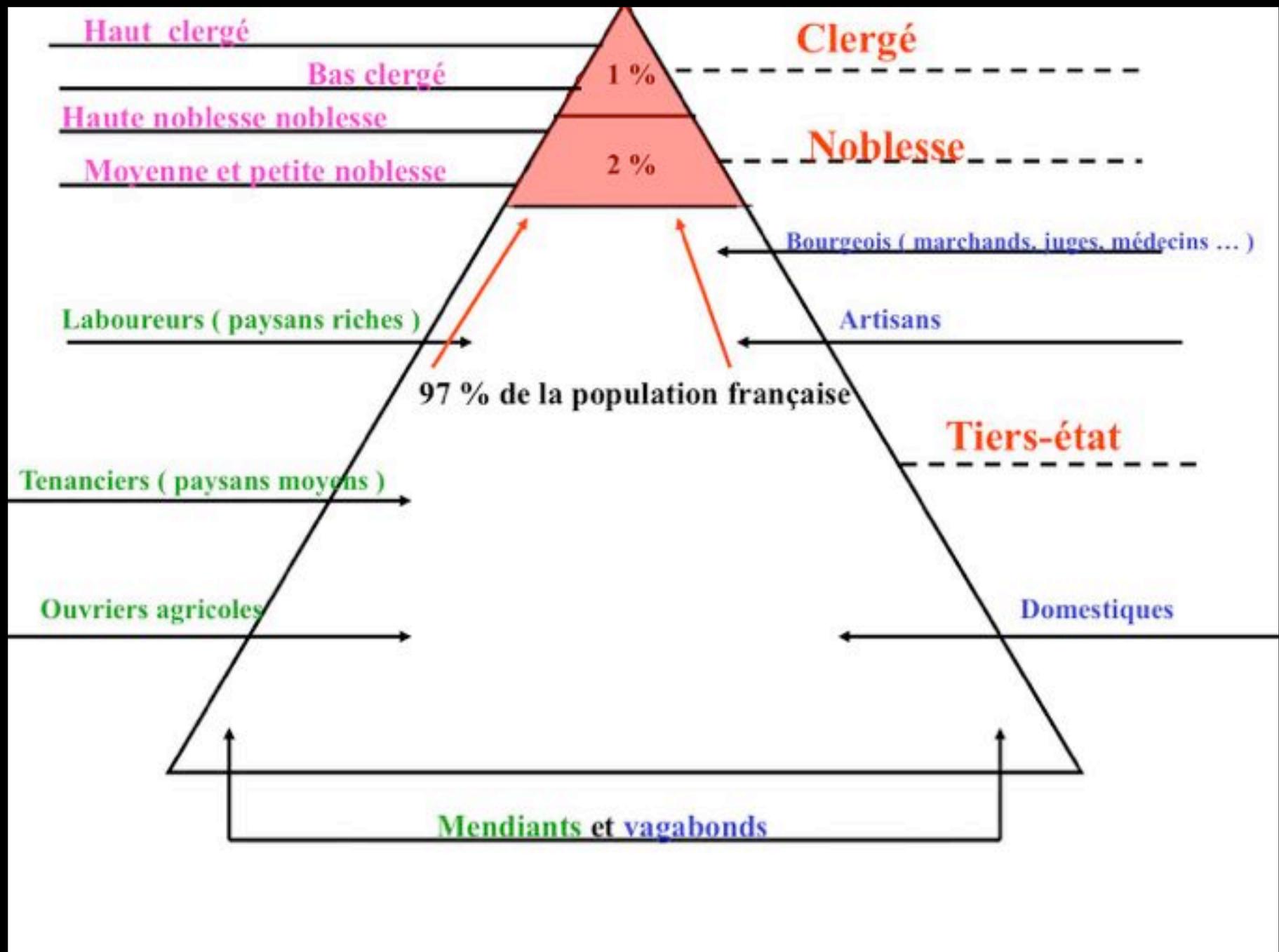


- Royauté

- Riches  
- nobles  
- Clergé

- Seigneurs locaux  
- Chevaliers

- Artisans  
- Paysans  
- Commerçants  
- Servants



La **Révolution française**, avec l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août **1789** a mis fin à l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle) et au système présenté ci-dessus des trois « ordres » : clergé, noblesse, tiers-état. Ainsi auraient dû disparaître les inégalités entre les Français. En **1798**, les Français venus en **Suisse** ont imposé la République helvétique qui a aussi aboli l'Ancien Régime et, notamment, les bailliages.

# *Les paysans*



# Les paysans

Ils forment une grande majorité de la population (90%).

Il en existe deux types :

- les serfs, qui sont attachés à la terre d'un seigneur et sont vendus avec elle.
- les vilains, qui sont des hommes libres travaillant sur une terre qui appartient au seigneur à qui ils paient des redevances. Ce sont des albergataires. Ils jouissent d'un bail de longue durée.

Dans plusieurs pays, être serf équivaut à être esclave d'un seigneur.



# ***Les paysans - suite***

## **Caractéristiques du paysan :**

- très pauvre et sans instruction
- vit dans des conditions difficiles
- ne participe pas aux décisions politiques

## **Devoirs du paysan envers le seigneur en échange de sa protection :**

- donner une partie de sa récolte
- payer des taxes
- participer aux corvées
- travaux bénévoles sur le domaine.

«La vie quotidienne du paysan se déroulait au rythme du soleil et des saisons. La journée de travail durait du lever au coucher du soleil et était beaucoup plus courte l'hiver; la veillée n'existait que durant cette saison (...).»

D'après R.Delort, *la vie au Moyen-âge*, Seuil, 1982.

«Les paysans boivent de l'eau, mangent des pommes avec du pain brun, fait de seigle; ils ne mangent pas de viande sauf quelquefois un peu de lard ou bien des tripes et la tête de la bête qu'ils tuent pour l'alimentation des nobles et marchands du pays. Ils ne portent pas de laine, sauf une petite cotte\* sous leur vêtement de dessus, lequel est fait de toile grossière et appelé blouse. Leurs housseaux\* sont en toile pareille et ne dépassent pas les genoux où ils sont attachés par une jarretière; les cuisses sont nues. Leurs femmes et leurs enfants vont nu-pieds. Ils ne peuvent pas vivre d'une autre façon, car les fermiers qui devaient payer chaque année un cens d'un écu pour leur tenure au seigneur paient maintenant, en outre, cinq écus au roi (...).»

\* *Cotte*: une sorte de tunique de laine ou de toile.

\* *Housseaux*: espèce de botte ou de guêtre.

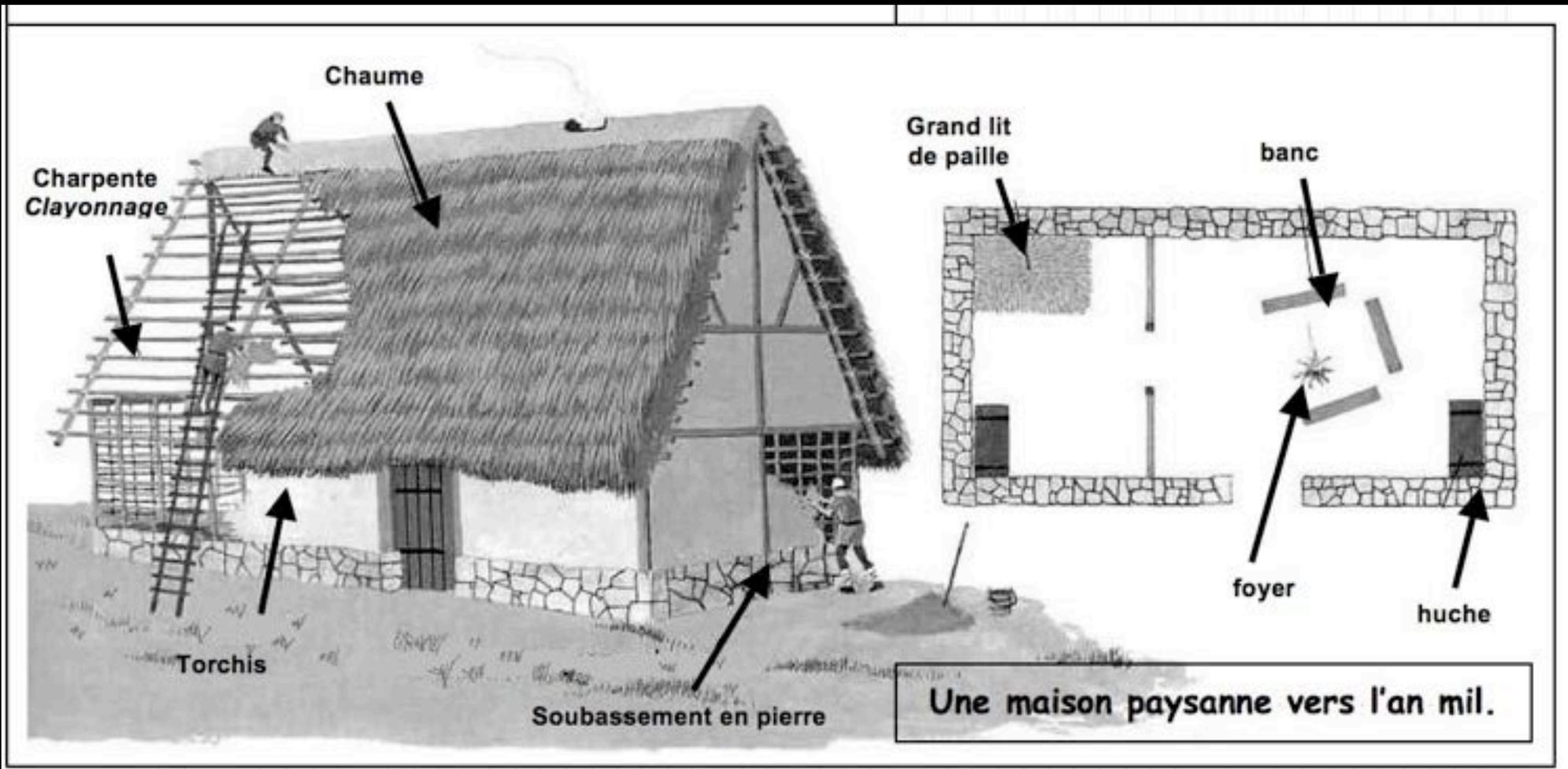
Cité par G.Duby d'après R.Grand, R.Delatouche,  
*l'agriculture au Moyen-âge*.



#### Une veillée :

la famille se réunissait autour du feu et les adultes racontaient des histoires, qui se transmettaient de génération en génération.

Miniature du X<sup>IV</sup>e, BNF, Paris.



**Quelques redevances du paysan.** Le seigneur fait payer cher sa protection, d'abord sous forme de **corvées** : curer les fossés, empierrer les chemins, rentrer du bois, rentrer du fourrage...

A mesure que l'argent circule mieux, s'ajoutent **la taille** qui sert à payer la protection du seigneur, **le cens** qui est le loyer de la terre. **Les banalités** sont des taxes liées au droit de *ban* que détient le seigneur. Les paysans doivent payer un droit pour utiliser le moulin, le pressoir, le four à pain, etc., que le seigneur a seul les moyens d'entretenir. La dîme - dixième partie des récoltes - est un impôt dû à l'Église.



Habits et outils du paysan  
au Moyen Age

Le travail du paysan est varié. **En janvier**, il cure les fossés avec une houe. **En février**, il épand du fumier sur les terres et le courtil (jardin) à l'aide d'une hotte et d'une pelle. **En mars**, il taille la vigne avec une serpe. **En avril**, il tond les moutons avec des ciseaux. **En mai**, le seigneur chasse au faucon. C'est le mois des corvées pour le paysan. **En juin**, il fane avec une faux. **En juillet**, il moissonne à la faucille. **En août**, c'est le battage du blé avec un fléau. **En septembre**, il sème le blé à la volée après avoir labouré. **En octobre**, il fait les vendanges puis le raisin est pressé avec les pieds dans une cuve. Les vignes sont nombreuses et le vin est souvent

médiocre. **En novembre**, c'est la glandée pour les porcs. **En décembre**, il tue le cochon dont profitera surtout le seigneur. Cultures: orge, froment, seigle; légumes: pois, fèves, carottes, céleris.



Cette image, qui illustre le mois de février, est tirée des

*Très riches Heures du duc de Berry.*

Cet ouvrage est un travail énorme commencé en 1411 par les frères Limbourg, de Nimègue. Il fut achevée 70 ans après la mort de son commanditaire, Jean de Berry.

Le *Livre d'Heures* est un recueil de prières, enluminé, destiné aux laïcs très pieux qui souhaitent se recueillir à des heures définies. Chaque jour propose une fête religieuse ou un saint. Le *Livre d'Heures* prend aussi en compte le calendrier annuel.



Le principe de ce labour est simple : une fois que la charrue a terminé sa première raie et qu'elle effectue le trajet en sens inverse, le versoir, qui se trouve orienté vers le sillon de terre soulevée par le premier passage, rejette à nouveau la terre sur celui-ci.



Le paysan se nourrit essentiellement de céréales (sous la forme de pain, de galette et de bouillie), de soupes de légumes (carottes, haricots...) et de légumineuses (fèves, pois chiche...) et de vin ou de bière.

Il mange souvent sur le bord de son champ et dispose d'une vaisselle rudimentaire et collective.



Le repas des paysans,  
enluminure du XIV<sup>e</sup> siècle



**Les pauvres et les infirmes sont partout à l'époque médiévale.** Les techniques agricoles sont trop précaires pour permettre un bon rendement des terres et la population est à la merci du moindre changement climatique qui met en péril les cultures. On a observé un changement du climat après l'an mil. Il aura des conséquences catastrophiques : le temps devient plus froid et humide.



La création étant d'ordre divin, il est faux de vouloir modifier la condition dans laquelle Dieu vous a mis. **Ainsi, le pauvre est indispensable à la réalisation des œuvres de charité.** Sans lui, les riches ne peuvent donner l'aumône, ni manifester leur condescendance, ni prouver leur générosité aux yeux de tous.

La médecine est peu évoluée : potions, recours aux plantes,

secrets... Le barbier peut aussi être chirurgien. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le moine Albert Le Grand préconisait ce traitement : « Si l'on prend des limaçons en morceaux et si, les ayant bien mêlés avec de la poudre d'encens et d'aloës, jusqu'à que le tout soit épais comme du miel, on les applique sur le front, ils guérissent toutes les fluxions des yeux. »

# *Le clergé*



**On distingue :**

- Le clergé séculier**
- Le clergé régulier**

# *Le clergé séculier*

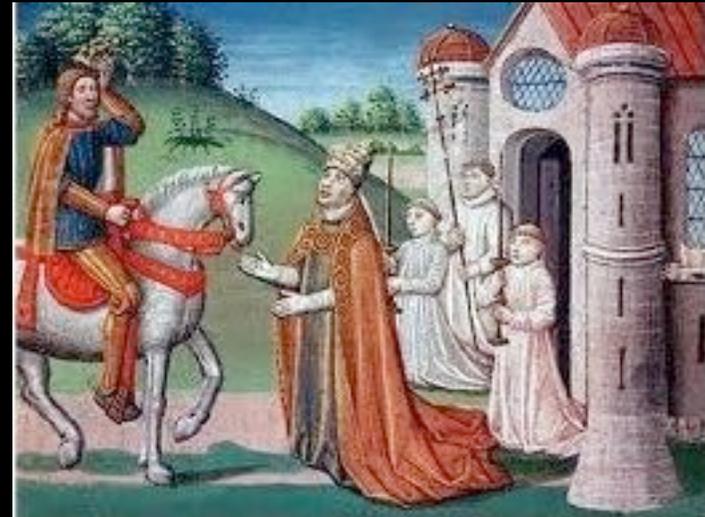
- Séculier vient du latin *saeculum* qui veut dire « siècle ». Le clergé séculier vit dans le siècle.
- Le clergé séculier est en contact avec le peuple.
- Il occupe des fonctions dans les villes et villages (prêtres, évêques).
- Principales fonctions :
  - présider les cérémonies religieuses
  - encadrer le peuple dans sa foi
  - intermédiaire entre Dieu et les hommes



# ***Le clergé séculier - suite***

**Le clergé séculier est hiérarchisé :**

- pape
- évêque
- prêtre



**Charlemagne et le pape Léon III**

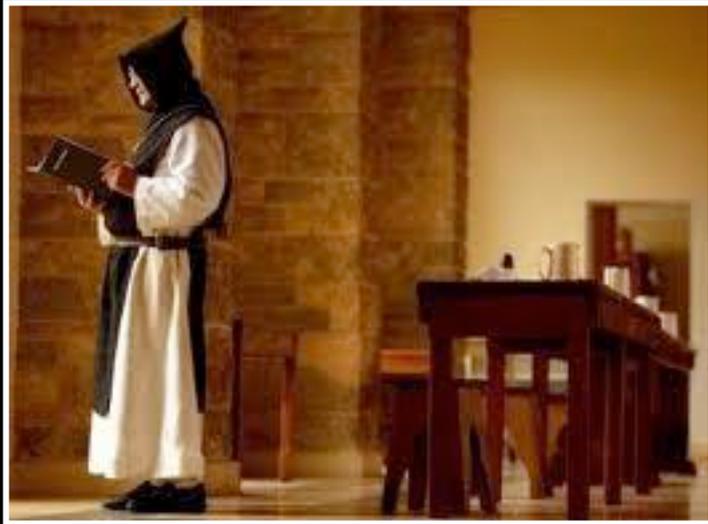
- **Plus le clerc est haut dans la hiérarchie, plus il est riche et important dans la communauté.**
- **Les clercs les plus importants possèdent des terres et sont des seigneurs comme les laïcs.**

# *Le clergé régulier*

- Les clercs réguliers vivent dans des abbayes et des monastères.
- Ils vivent généralement à l'écart de la vie médiévale afin de se concentrer sur leur tâches spirituelles.
- Plusieurs ordres religieux tels que les Cisterciens construisaient leurs abbayes dans des endroits inaccessibles.
- Les abbayes et monastères visent l'autarcie (l'auto-suffisance).



# Le clergé régulier - suite



1. Vigiles, ou veille (la nuit, vers 2 h 30). On les appelle parfois matines.
2. laudes, louanges à l'aube, au petit matin
3. prime vers 6 h du matin
4. tierce vers 9 h du matin
5. sexte vers 12 h
6. none vers 15 h
7. vêpres, vers 17-19 h selon la saison  
(En latin, vespera signifie soir.)
8. complies vers 20 h selon la saison

Les clercs réguliers vivent en accord avec la règle de St-Benoît qui organise la vie en trois parties :

- travail manuel
- lecture
- cérémonies (prières, psaumes, chants)

Une journée typique d'un moine est divisée en huit cérémonies à l'église du couvent, présentées ci-dessus.

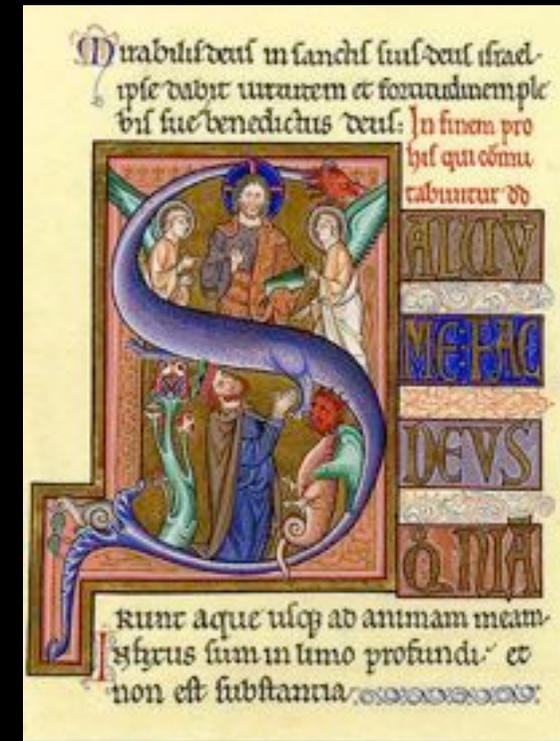
# Le clergé régulier - suite

Une autre tâche importante des moines est la copie de manuscrits pour construire une bibliothèque.

Le tout se fait dans un endroit appelé le *scriptorium*.

Plusieurs tâches sont associées à la copie de livres

- transcription
- reliure
- enluminure



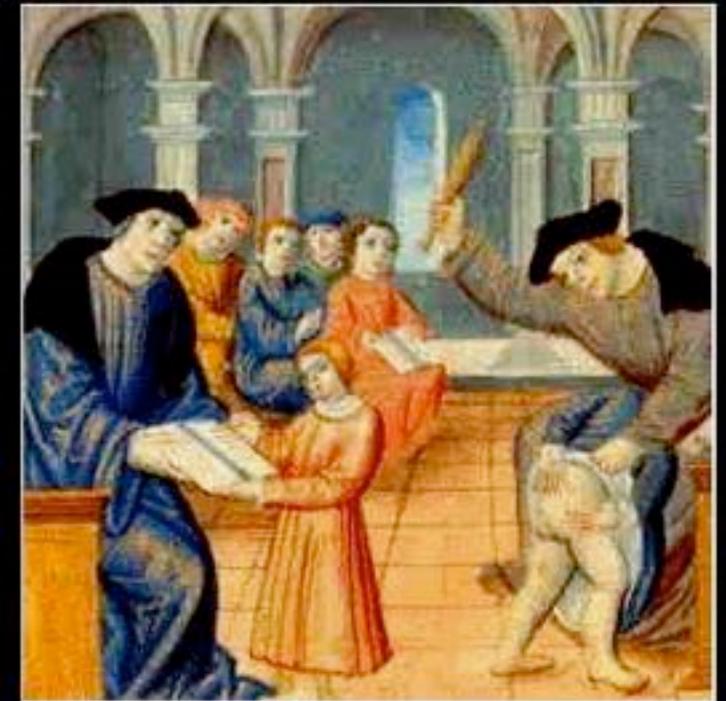
## Le clergé et l'instruction

*Au début du Moyen-Age, la plupart des écoles se trouvaient dans les monastères. À la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Charlemagne a encouragé la création d'écoles en dehors des monastères. Il souhaitait qu'un plus grand nombre d'enfants puisse apprendre à lire, à écrire, à compter et à réciter des prières.*

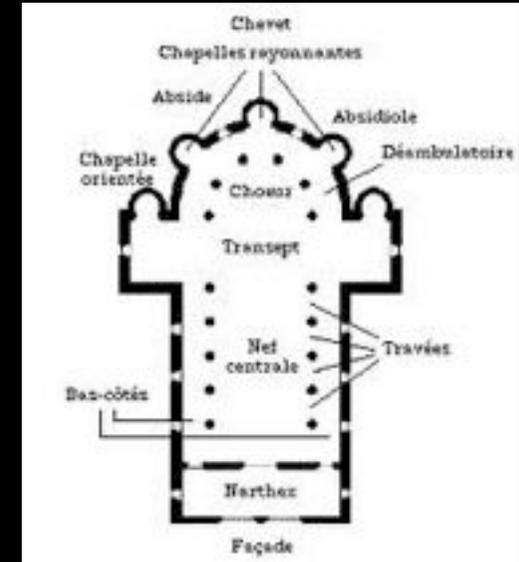
*Les enfants, dans les monastères, étaient confiés aux moines pour quelques années. Les parents rétribuaient les religieux en argent ou en terres.*

*Les petites écoles - dirigées par des prêtres - ne se sont développées qu'à partir des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, et surtout dans les villes. Les enfants arrivaient tôt le matin, avec leur repas dans leur panier et rentraient chez eux le soir. Ces écoles accueillait beaucoup de jeunes enfants destinés à devenir clercs (religieux) et aussi des élèves pauvres ou de futurs commerçants. Les garçons y étaient admis vers 6 ou 7 ans et les prêtres leur apprenaient la lecture, le calcul, le latin, le chant et parfois l'écriture.*

*Les artisans et les marchands ont attaché davantage d'importance à l'instruction de leurs enfants. Pour exercer un métier dans le commerce, il était devenu indispensable de savoir lire, écrire et compter. Les petites filles, elles, pouvaient aller dans des monastères de femmes où les religieuses (les moniales) leur enseignaient en plus la couture et la broderie.*



# L'architecture religieuse



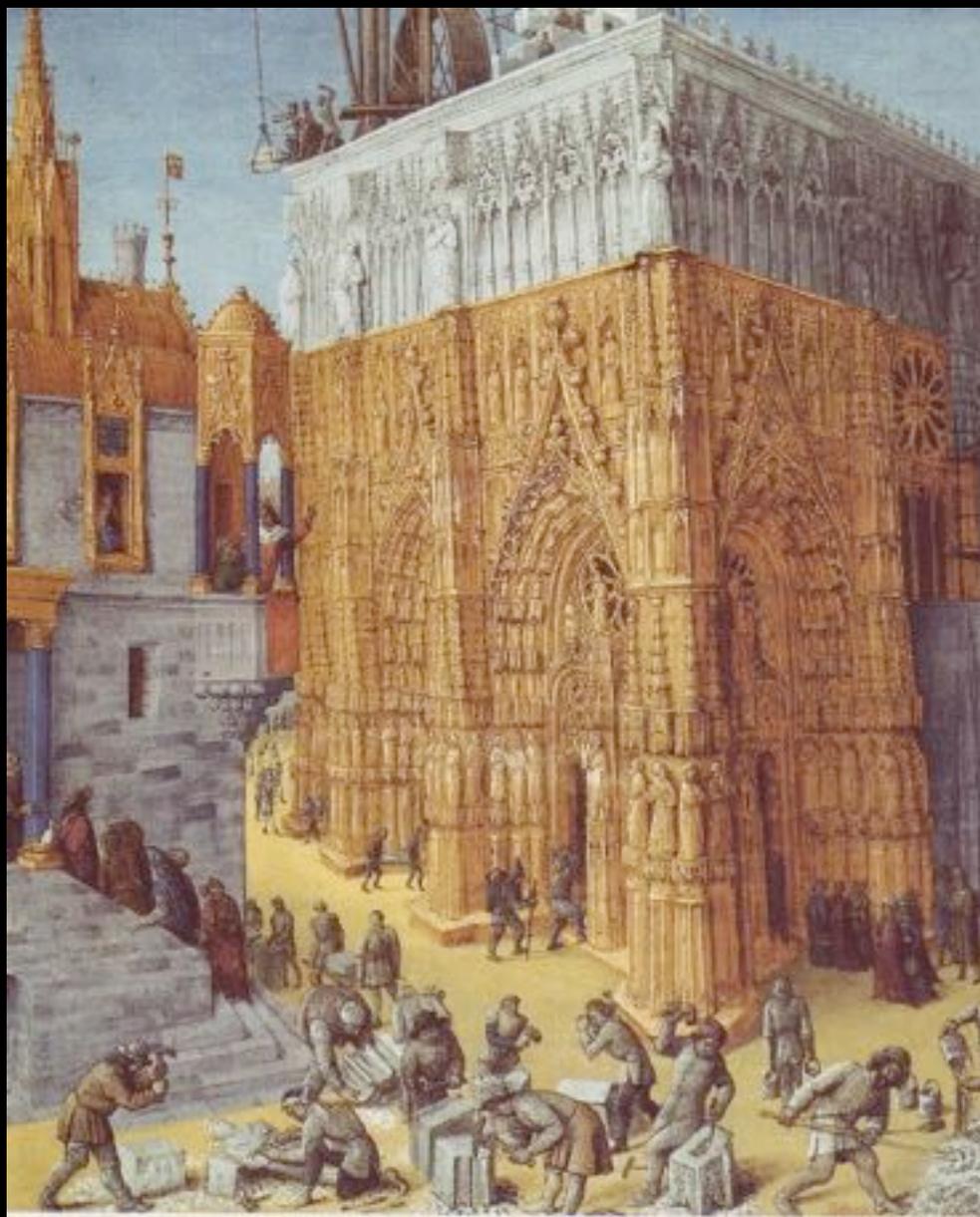
Les premiers chefs-d'œuvre d'art religieux appartiennent à l'époque dite romane. L'art roman s'étend de l'an 1000 à 1200 environ. Il précède l'art gothique. Les monastères, à cette époque, sont au sommet de leur influence politique et culturelle. L'église romane - avec ses murs percés d'étroites fenêtres cintrées, sa nef d'une grande et élégante sobriété, son clocher qui dresse sa masse trapue - traduit exactement l'esprit chrétien du moyen-âge. Avec une empreinte d'austérité un peu sombre, une foi robuste, un idéal sobrement mais fortement exprimé.

La construction de l'abbatiale de Payerne - l'édifice roman le plus prestigieux du pays - a débuté en l'an 1000. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, avec ses chapiteaux historiques et ses fresques primitives, l'abbatiale de Payerne peut être considérée comme l'un des plus beaux témoins de l'art roman. La majesté de ses proportions et la luminosité de ses pierres n'ont pas fini d'émerveiller le visiteur. La nef forme l'un des intérieurs les plus purs de l'art roman en Suisse.

# Bourges



A partir du XI<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de chapelles, d'églises, de cathédrales sont construites. Beaucoup de ces édifices se voient encore aujourd'hui, dans les campagnes et dans les villes. Ils ont demandé le travail de milliers d'ouvriers et d'artisans. Des plus humbles aux plus riches, elles témoignent de la foi en Dieu, des hommes de cette époque.



## *De grands bâtisseurs*

*La construction d'une cathédrale  
durait plusieurs dizaines  
d'années.*

Les chantiers des cathédrales étaient démesurés. On ouvrait des carrières pour extraire les pierres, on abattait des forêts pour la charpente et les échafaudages, on élargissait des rues pour permettre aux charrois de passer, on rasait les maisons. Une armée de manœuvres creusait les fondations, portait le mortier et les pierres, actionnait les machines de levage. Les artisans et les artistes : maçons, tailleurs de pierres et sculpteurs, charpentiers, verriers, dirigeaient le chantier.

Transport de la chaux et des pierres.

Les «engins» sont une chèvre et une grue.



Pour  
construire au



# *Les seigneurs*

- Il existe deux types de seigneurs:

- laïcs
- ecclésiastiques (haut-placés de l'église)

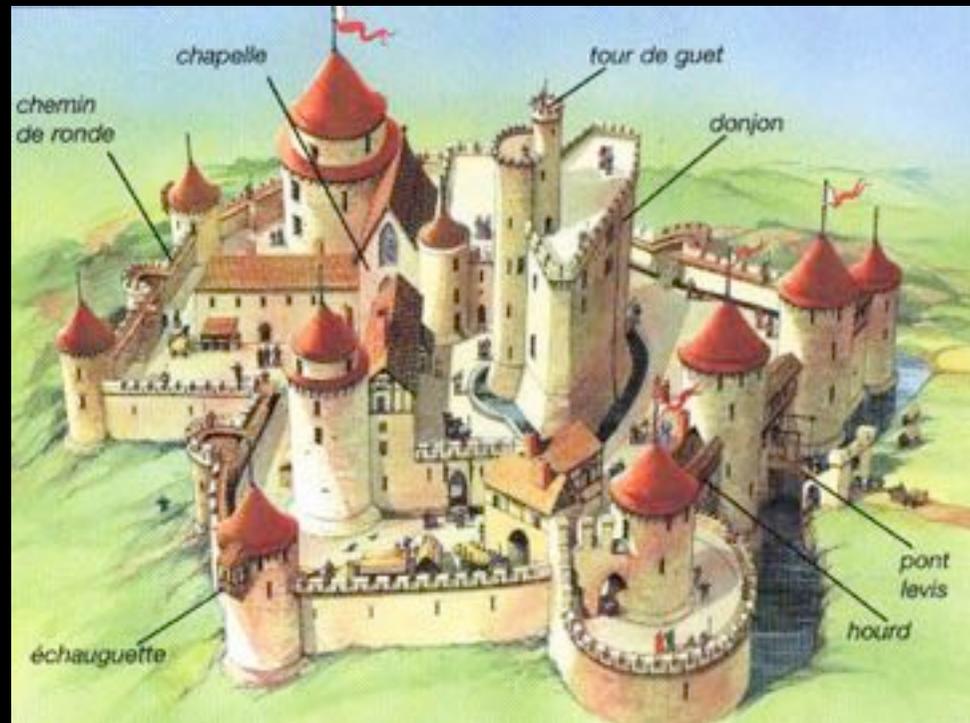
- Un seigneur possède une seigneurie qui comprend habituellement:

- des terres
- des paysans
- des bâtiments
- un château



# Les seigneurs

- Les seigneurs lèguent généralement leurs possessions à un fils, qui fera de même.
- Les seigneurs peuvent agrandir leurs possessions en faisant la guerre à d'autres seigneurs ou par le biais de mariages.
- Un seigneur peut l'être dans plusieurs territoires ou villages.
- Le seigneur construit généralement un château sur ses terres afin de se protéger et de veiller sur ses paysans.



# Les seigneurs - suite

Le seigneur peut exiger (rappel) :

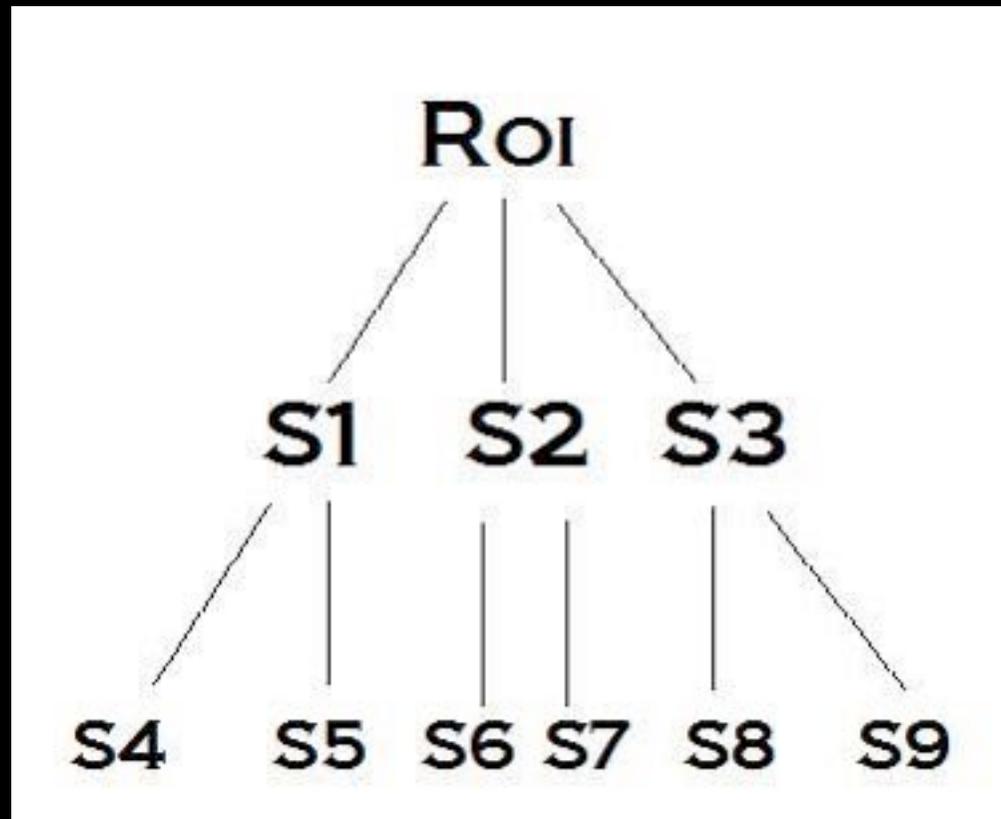
- des taxes sur l'utilisation des bâtiments : moulin, four, pressoir sont **mis à ban**; pour leur utilisation, il faut payer des droits; on dit que le four - par exemple - est banal.
- des taxes sur **le passage** (route/pont)
- la **taille** (un impôt à payer en argent)
- des journées de **corvées**
- le **cens** est dû par le tenancier au seigneur, puis au bailli. C'est un impôt - en argent ou en nature - qui donne le droit de rester sur le domaine.
- la **gabelle**, impôt sur le sel, dû au roi. (En Suisse, le monopole du sel, la régale, appartient aux cantons.)
- d'autres impôts sont dus au clergé : la **dîme** sur les récoltes, les **nascents** sur les animaux nouveau-nés...



***On dit que le paysan est  
taillable et corvéable  
à merci.***

En échange le seigneur doit protéger les villages et ses paysans; il doit rester loyal à ses vassaux et suzerains, la justice seigneuriale doit être appliquée.

# *Le lien vassalique*

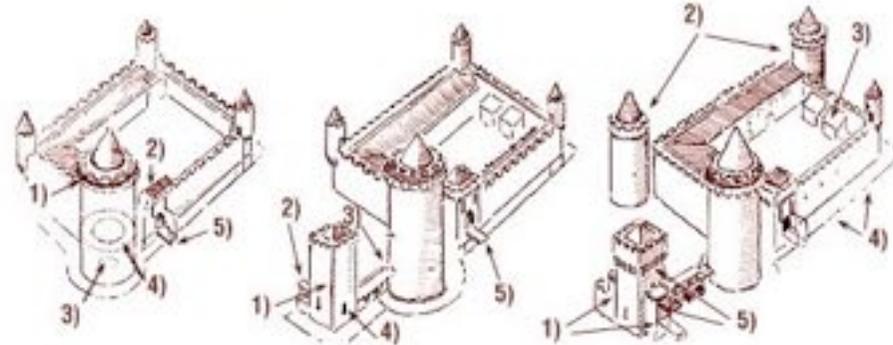


**Le roi est le chef, le suzerain. Il a des sujets qui lui sont soumis. Ces sujets, s'ils sont des seigneurs, sont des vassaux. Un vassal du suzerain peut avoir à son tour des vassaux.**

## Le château de Chenaux à Estavayer-le-Lac



### Le Château de Chenaux à travers les siècles



#### Avant 1300

1. Hourds au haut du donjon
2. Hourds en bois au-dessus de la porte
3. Puits
4. Coupe du donjon, épaisseur du mur: 2 m 50
5. Pont-levis sur le fossé

#### En 1450

1. En 1450, construction d'un Jaquemart en molasse, d'abord sans les mâchicoulis
2. Entrée latérale avec pont-levis
3. Autrefois entrée latérale
4. Meurtrière en trou de serrure, encore en place aujourd'hui
5. Entrée reconstruite en 1450, avec mâchicoulis

#### Après 1503

1. Annexes
2. En 1503, construction des 2 tours rondes en briques pour remplacer les tourelles en encorbellement
3. Dépendances d'abord en bois puis en pierre dès 1750
4. Porte d'accès depuis le chemin de ronde encore en place
5. En 1503: adjonction d'annexes au Jaquemart et d'un couronnement en briques avec mâchicoulis

*Hourd : Galerie en bois placée au sommet d'une tour d'un château médiéval, de laquelle on pouvait atteindre les assaillants qui se trouvaient au pied des murailles.*

Les origines des seigneurs d'Estavayer, qui comptèrent parmi les plus puissantes familles nobles du pays de Vaud, restent obscures. La seigneurie fut attestée en 1156 par un acte qui fait mention de Renaud seigneur d'Estavayer et de son fils Conon. A la mort de ce dernier, ses deux fils Guillaume et Renaud II se partagèrent la seigneurie. La branche aînée, issue de Guillaume, conserva le château primitif, à Motte-Châtel, tandis que la branche cadette établit résidence dans une maison forte dans le voisinage de l'actuelle Tour de Savoie, près du couvent des Dominicaines. Vers 1290, deux membres de cette branche, Pierre et Guillaume d'Estavayer, entreprirent la construction d'un troisième château dit «château des Chenaux» représenté ci-dessus.

## Formation du territoire fribourgeois

Le territoire appelé *Pays* - qui deviendra *Anciennes terres* à partir de 1478 - n'est devenu la propriété de Fribourg que le **15 octobre 1442** après l'acte d'achat au comte de Tierstein. Les *Nouvelles Terres* ont été acquises plus tard par des achats ou des conquêtes. Fribourg - canton suisse à partir de 1481 s'est agrandi de 1478 (Montagny) à 1704 (Cheyres).

**Anciennes terres** Le statut définitif des *Anciennes Terres* - passées de 21 à 27 **paroisses** - comprend les «bannières» de

**L'Auge** : six paroisses, Tavel, Guin, Bœsingen, Wünnewyl, Ueberstorf et Heitenried

**Du Bourg** : huit paroisses, Treyvaux, Arconciel, Ependes, Marly, Dirlaret, Chevrilles, Praroman et Plasselb

**Des Hôpitaux**: six paroisses, Cormondes, Barberêche, Belfaux, Courtion, Cressier et Villarepos

**De la Neuveville** : sept paroisses, Matran, Villars-sur-Glâne, Autigny, Givisiez, Ecuwillens, Onnens et Prez.

### Achats et conquêtes de seigneuries, qui deviennent bailliages jusqu'en 1798

1476 Grandson, Morat, Orbe et Echallens deviennent des bailliages communs;

1478 acquisition de la baronie de Montagny

1482 acquisition de Pont-en-Ogoz et Farvagny

1488 acquisition d'une partie d'Estavayer

1502-1504 acquisition de Bellegarde

1520 Font, Châbles et Chatillon forment un bailliage; 1536 La Molière s'ajoute au bailliage;  
1598 Vuissens s'ajoute au bailliage

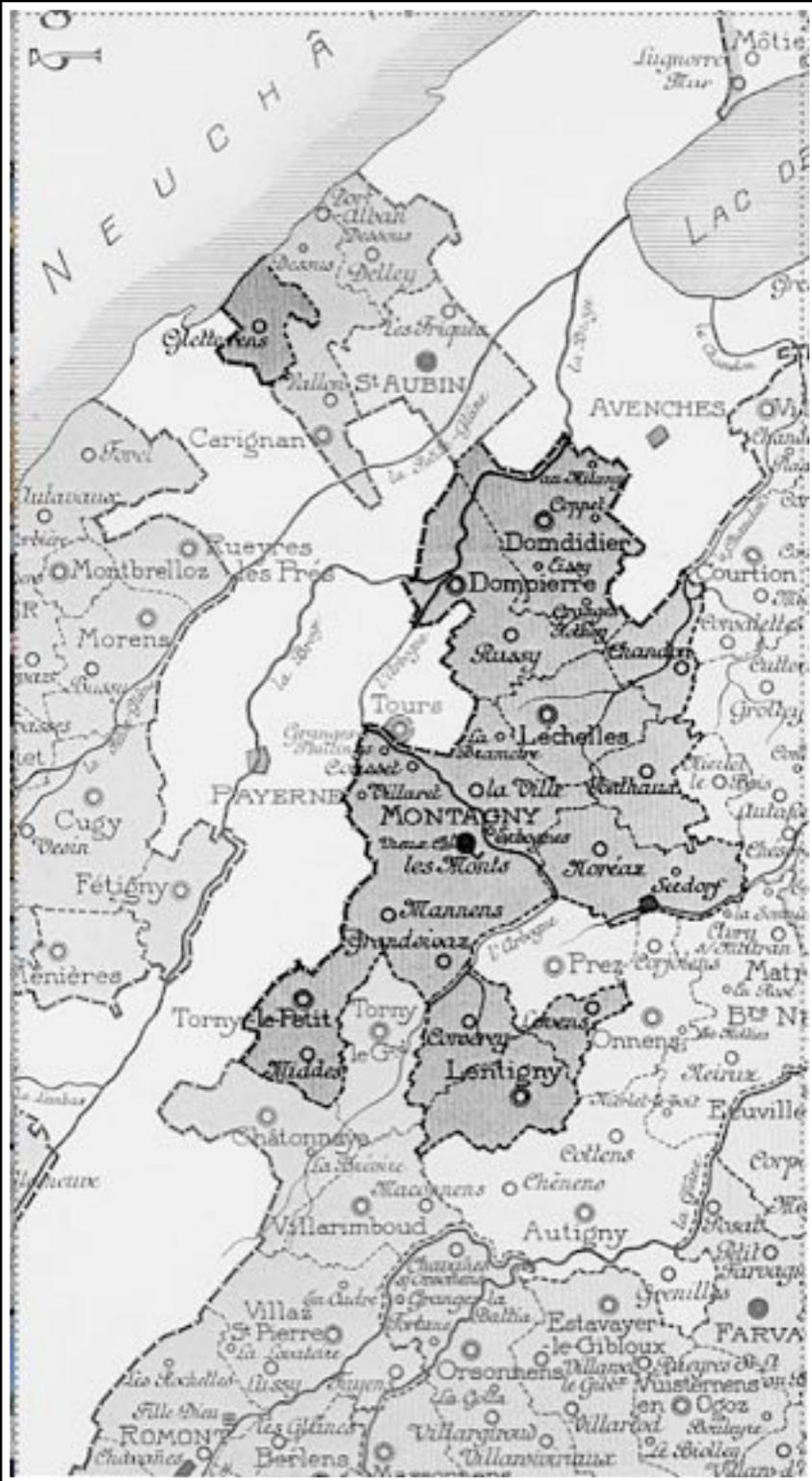
1526 Le prieuré de Payerne cède Corserey

1526 acquisition de Wallenbuch

1536 Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac, Vuissens, Surpierre, Romont, Vaulruz, Châtel-  
St-Denis, Attalens, Bossonnens, Rue

1537 Bulle, La Roche, Riaz, Albeuve – dépendant de l'évêque –  
sont placés sous suzeraineté fribourgeoise

1555 comté de Gruyères



**MONTAGNY, baronie – ou seigneurie – puis bailliage de 1478 à 1798**

Lorsqu'on célèbre la victoire des Suisses contre Charles le Téméraire à Morat en 1476, les Fribourgeois présents n'étaient que des alliés des Suisses car Fribourg n'est devenu canton qu'en 1481. Et ces Fribourgeois qui combattaient à Morat avec les Suisses étaient des ressortissants de la ville de Fribourg et des Anciennes Terres.

La seigneurie de Montagny ne fut acquise par Fribourg qu'en 1478. Et les futurs districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse furent acquis par Fribourg, en grande partie, en 1536.

Les régions fribourgeoises autres que les Anciennes Terres, lors des guerres de Bourgogne, avaient comme suzerain la Savoie, alliée du Téméraire...

# *Les marchands*



# *Les marchands*



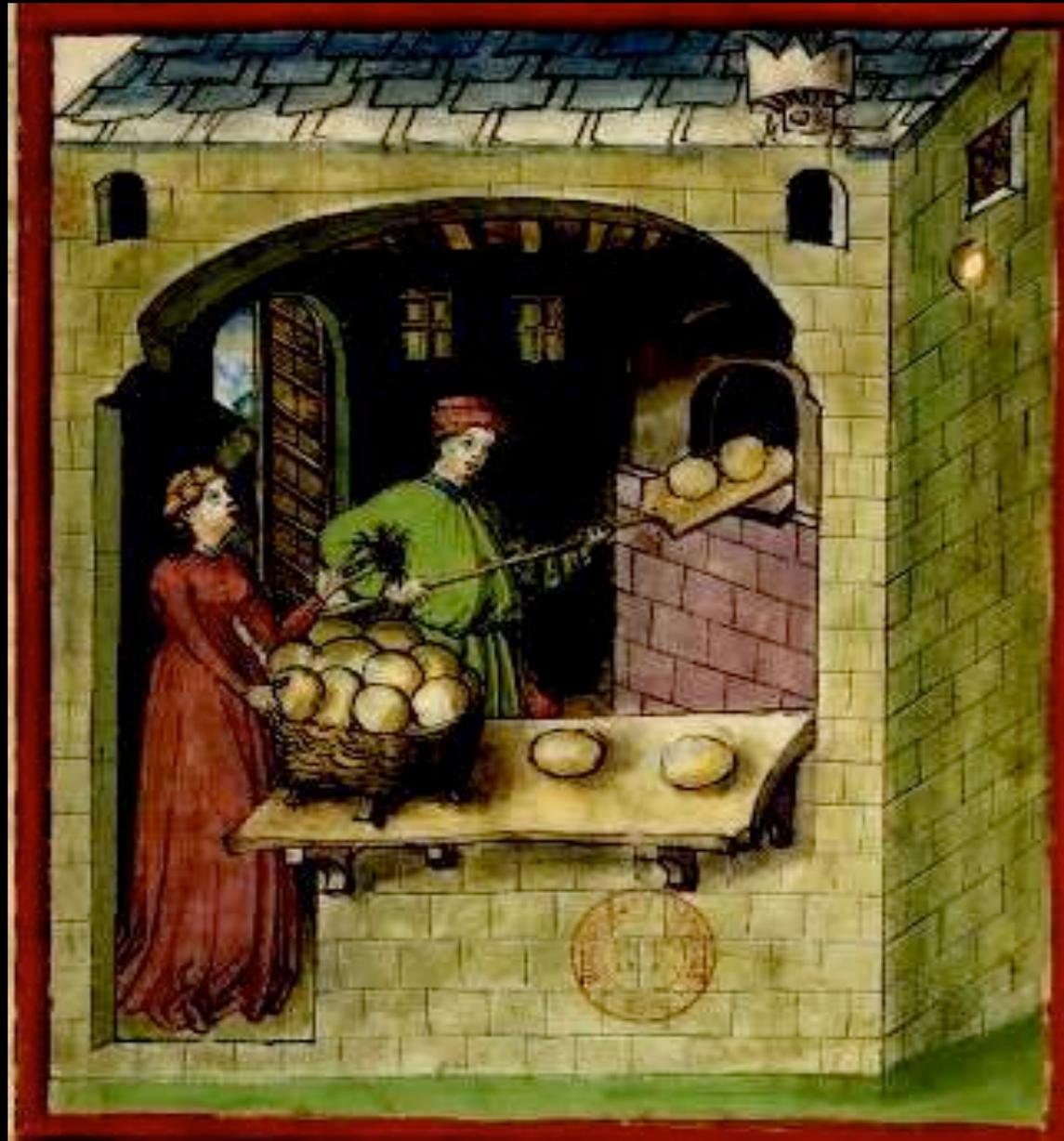
- Les marchands sont apparus au XI<sup>e</sup> siècle.
- La plupart des marchands médiévaux sont des étrangers ou des Juifs.
- L'Église catholique condamne les marchands en 1179.
- Les marchands s'approvisionnent partout en Europe et en Asie pour offrir des produits rares.
- Les marchands se retrouvent dans les villes, les bourgs et les grandes foires.

# *Les marchands - suite*

Les commerçants les plus prospères devinrent une nouvelle catégorie sociale : **la bourgeoisie**.

- Malgré leur importance, ils n'avaient pas de pouvoir de décision.
- À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les bourgeois ont obtenu des pouvoirs politiques et des avantages économiques qui leur ont assuré plus de puissance.
- À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie sera continuellement en lutte avec la noblesse et le clergé.
- Vers la fin du Moyen Age, la bourgeoisie deviendra plus importante que la noblesse.

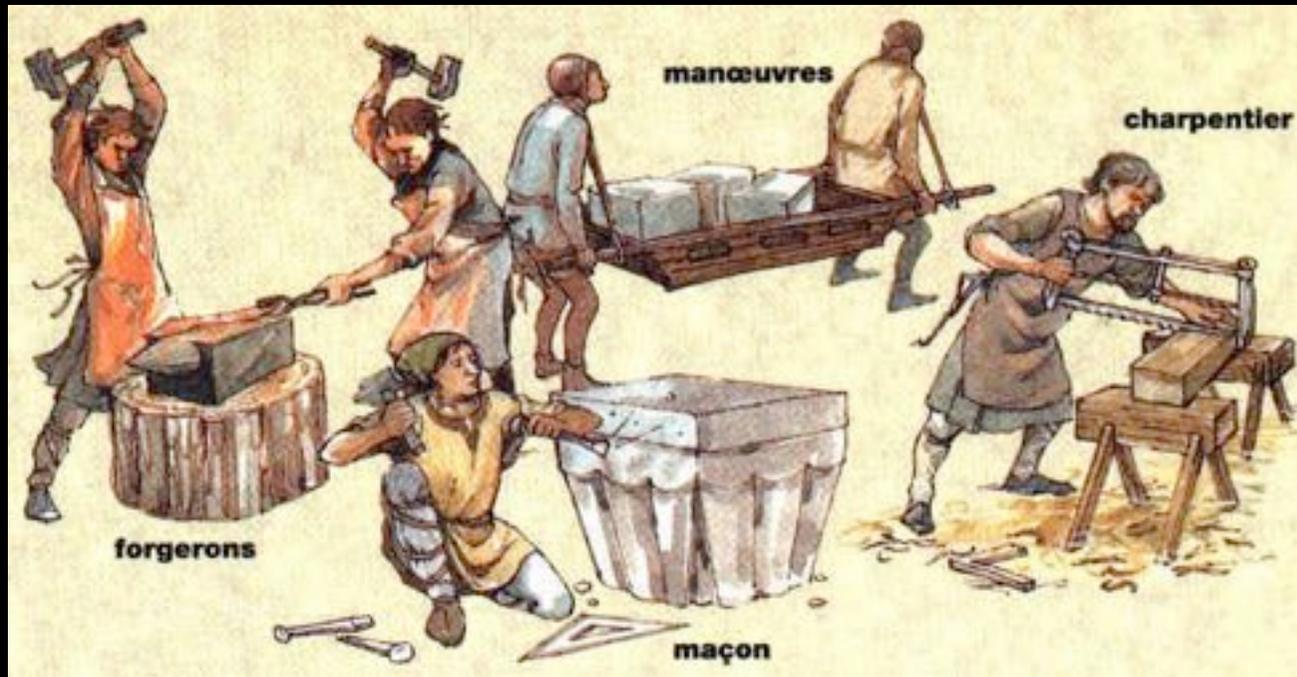
# *Les Artisans*



# ***Les Artisans***

- **L'artisan est très important dans la société médiévale, car il fournit des produits essentiels.**
- **Il peut exercer plusieurs types de métiers :**
  - **boulangier**
  - **orfèvre**
  - **armurier**
- **Il travaille généralement seul dans un atelier situé dans sa maison.**
- **Sans être aussi pauvres que les paysans, les artisans ne s'enrichissent pas.**

# Les Artisans - suite



- Plus le Moyen Age avance et plus les ateliers s'agrandissent.
- Les plus grands peuvent compter une dizaine d'employés.
- L'artisan supervise alors le travail des compagnons et des apprentis.
- Vers la fin du Moyen Age, plusieurs ateliers ont dû se regrouper dans des groupes de métier (corporations) afin de s'entraider.

# *Les chevaliers*



# *Les chevaliers*

**Le chevalier apparaît autour de l'an mille et il désigne alors un soldat professionnel, le plus souvent à cheval.**

Le chevalier se bat pour le seigneur qui l'emploie et il impose la loi de son seigneur aux paysans qui en dépendent.

Il y a plusieurs échelons à gravir pour atteindre le rang de chevalier :

**Le galopin** nettoie l'écurie du seigneur.

**Le page** s'occupe des chevaux; il est aussi au service de la dame du château.

**L'écuyer** est un gentilhomme au service du seigneur.

**Le damoiseau** accompagne le seigneur et sa dame dans leurs déplacements; il assiste le chevalier dans les guerres et lors des tournois.

## *Les chevaliers - suite*



Le chevalier obtient son titre lors d'une cérémonie appelée **adoubement** où il prête serment de fidélité à son seigneur

Pour gagner de l'argent, le chevalier participe à des tournois et à des guerres. Celles-ci lui procurent du butin.

La vie du chevalier a donné naissance à une vaste littérature qui a contribué à idéaliser cette profession.

# *Les chevaliers - suite*

## **Devoirs du chevalier:**

- loyauté envers son seigneur.
- courtoisie envers sa dame.
- protection de l'Église.
- protection des faibles.

## **Qualités essentielles du chevalier:**

- sagesse
- générosité
- fidélité
- prouesse



*L'expression «une âme chevaleresque» est encore actuelle.*

# *Les troubadours*



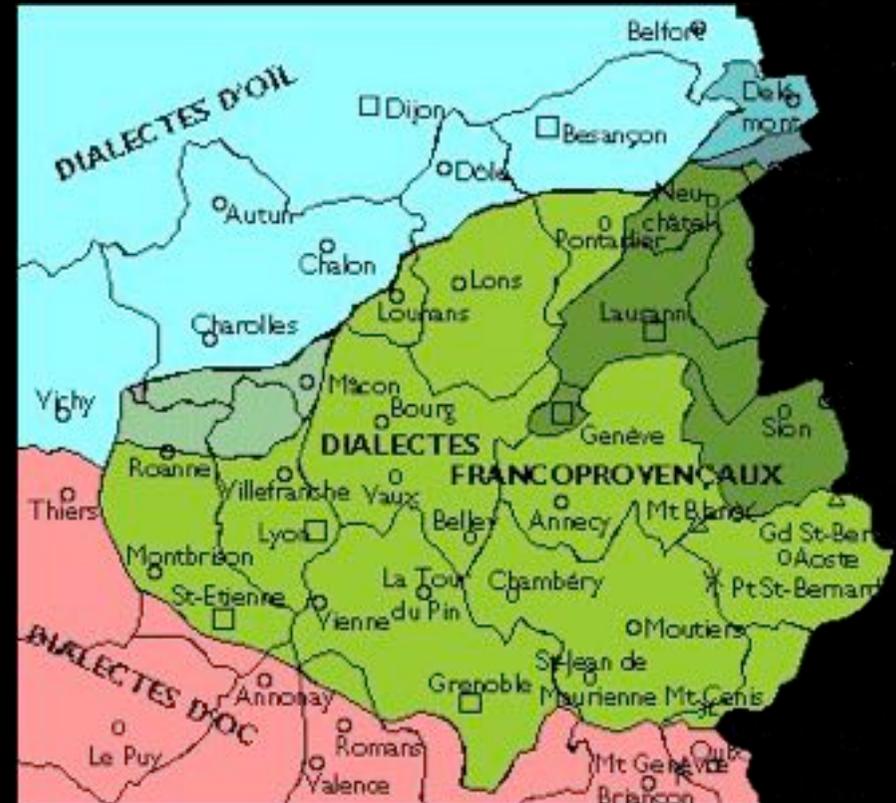
# Les troubadours

Le terme «troubadour» désigne un artiste qui s'exprime en langue d'oc ou d'oïl (langue d'oïl au nord de la France - langue d'oc au sud de la France.)

Les troubadours apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle au moment où la noblesse commence à être moins importante.

Les troubadours sont des poètes et des chanteurs chargés de divertir les nobles et les bourgeois.

Ils ne s'expriment pas en latin, contrairement à l'usage chez les nobles. Autres mots relatifs aux poètes et musiciens ambulants : ménestrel, ménétrier, trouvère...



# *Les troubadours - suite*



- Les troubadours sont à l'origine de la poésie profane en Occident.
- Ils allaient de château en château et racontaient des épopées en vers qui magnifiaient les vertus chevaleresques.
- **La chanson de Roland est la plus célèbre de ces épopées.**
- Ils sont ceux qui trouvent les mots et la musique. Ils sont auteurs, compositeurs, et ils se doivent de savoir aussi chanter.

Dans la littérature médiévale, un poème épique raconte une épopée, qui est une aventure héroïque.

La *Chanson de Roland* est un poème épique et une chanson de geste de la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

**Une chanson de geste est un récit en vers.**

Elle comporte environ 4 000 vers en ancien français transmis et chantés par les troubadours et jongleurs. Elle relate, trois siècles après, le combat fatal du chevalier Roland. Les chroniques carolingiennes rapportent que, le 15 août 778, l'arrière-garde de l'armée franque aurait été bousculée au retour d'une campagne contre les musulmans d'Espagne.

Quelques chefs furent tués, dont le comte Roland, l'un des fidèles du roi Charles 1<sup>er</sup>, futur Charlemagne.

**Roland a été trahi par Ganelon.**

Trois siècles plus tard, ce fait militaire sans grande importance donna naissance au plus célèbre récit de la littérature du Moyen Âge.

## *La Chanson de Roland*



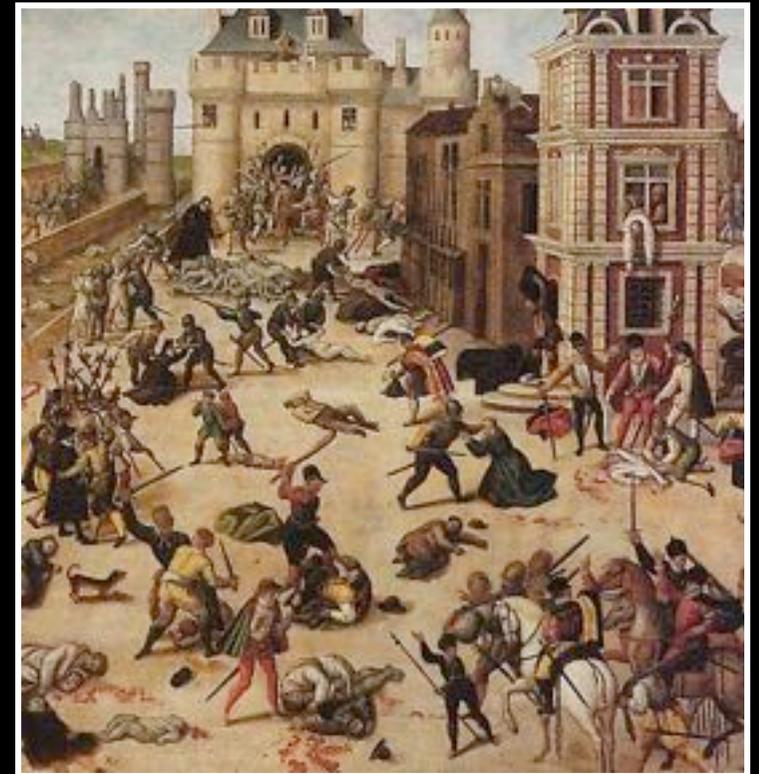
**La mort de Roland à Roncevaux**

## Digression : le service militaire étranger

Les familles nombreuses, en Suisse, ont connu à travers les âges de graves problèmes d'emploi. L'une des possibilités de trouver de l'occupation fut le service militaire à l'étranger. Plus d'un million de soldats suisses ont servi à l'étranger du XV<sup>e</sup> siècle à 1850. **Il y a par moment jusqu'à 10 000 ou 20 000 Suisses au service de France.** A côté des capitulations (conventions avec un autre pays qui fixaient le nombre de soldats à fournir), il y avait des engagements volontaires. Parallèlement au service de la France, principal demandeur, les mercenaires suisses sont engagés aussi en Grande-Bretagne, en Pologne, en Autriche, en Savoie, à Venise, à Naples. **Les Suisses découvrent le monde, ses idées, ses différences.**

Des mercenaires participent en masse aux guerres de religion, du côté catholique et du côté réformé, sans pour autant se rencontrer sur le champ de bataille. En France, on appelle guerres de religion une série de huit conflits, qui ont ravagé le royaume dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et où se sont opposés catholiques et protestants (huguenots). **Le massacre de la Saint-Barthélemy, à Paris le 24 août 1572, est l'épisode le plus noir des guerres de religion.** Plusieurs milliers de protestants ont été exterminés, à Paris tout d'abord, puis dans de nombreuses villes de France. **Par l'Edit de Nantes signé par Henri IV en 1598, le protestantisme est toléré. Louis XIV, son petit-fils, révoque l'Edit de Nantes en 1685 et contraint les protestants à la clandestinité. Des milliers se réfugient à Genève.**

Il est arrivé que des Suisses combattent les uns contre les autres. Lors de la bataille de Malplaquet - guerre de Succession d'Espagne en 1709 - des Suisses, servant à la fois dans les rangs français et dans ceux de la coalition (Empire, Prusse, Grande-Bretagne, Pays-Bas), s'entretuent : 8000 d'entre eux sont massacrés dans cette boucherie.



L'interdiction de toute forme de service étranger sans l'autorisation du Conseil fédéral date de 1859.

## **Le massacre de la Garde suisse au palais des Tuileries, à Paris, le 10 août 1792**

On est en pleine Révolution française, qui a débuté en 1789. Peu après 9 heures du matin, des milliers de manifestants pénètrent dans le grand jardin des Tuileries après en avoir forcé les grilles et se heurtent aux quatre compagnies de la Garde. Les révolutionnaires profèrent des menaces, somment les troupes de déposer les armes. «Je suis responsable de ma conduite devant les cantons, répond un capitaine, jamais je ne rendrai les armes.» Des soldats sont égorgés, d'autres littéralement découpés en morceaux... Bonaparte notera que « des femmes bien mises se portent aux dernières indécences sur les cadavres des Suisses ».

Combien d'entre eux mourront-ils ce jour-là ? Environ 500. Parmi les soldats massacrés, **il y a une centaine de Fribourgeois** : les officiers Jacques-Philippe de Gottrau, Hubert de Diesbach, Simon et Jean de Maillardoz, le grenadier Hayoz, les soldats Cosandey, Genoud, Jungo, Kolly, etc.

Devant le succès des insurgés, l'Assemblée prononce la suspension du roi. **Le 10 août 1792 met brutalement fin à treize siècles de monarchie en France. Le 21 janvier 1793, Louis XVI était guillotiné.**



**Le Lion de Lucerne rappelle ce massacre.**

La Garde suisse était commandée par **Louis Auguste Augustin d'Affry.**

Il est général de corps d'armée, gouverneur militaire de Paris, général en chef de toutes les troupes suisses au service de la France, colonel de la garde suisse du roi de France, ambassadeur des intérêts de la Confédération Helvétique en France.

Il est né à Versailles en 1713 et il est décédé à Saint-Bathélemy, ancien district d'Echallens, en 1793.

**Il a épousé, le 2 juillet 1738, à Vuissens**

**Marie-Elisabeth d'Alt von Tiefenthal (Prévondavaux),** fille de Protais, colonel au service de Sardaigne.

Louis Auguste Augustin est **le père du célèbre Louis d'Affry, premier landamann de la Suisse en 1803.**



Le château de Prévondavaux, aujourd'hui à l'abandon

## *L'abolition des privilèges; la nuit du 4 août*

La leçon majeure de la Révolution française a été l'abolition des privilèges. Mais ils ne furent pas abolis d'un seul coup, tant les classes dirigeantes - noblesse et clergé - y furent opposées à cause du risque de disparition de leurs avantages financiers.

**O**n parle d'une nuit du 4 août quand un groupe ou une institution qui détient certains privilèges y renonce, plus ou moins spontanément.

Cette expression trouve son origine dans l'histoire de la Révolution française. Quelques semaines après la prise de la Bastille, l'Assemblée Nationale Constituante (formée le 9 juillet 1789 et comprenant des représentants de la Noblesse, du Clergé et du Tiers État), au cours d'une séance qui dura presque toute la nuit, décréta l'abolition des privilèges. Ce fut la nuit du 4 août 1789. La féodalité était anéantie, on abolissait le servage, les privilèges de la Noblesse et du Clergé; on établissait l'égalité devant l'impôt, l'admission de tous les citoyens aux emplois publics, la gratuité de la justice. On supprimait la vénalité des charges.

## 12. Le déserteur gruérien.

Paroles de C. Magne.  
Mélodie de C. Ruffieux, harm. par J.B.

Moderato.

1. Voi-ci dé - ja la triste au - ro - re Qui va mar -  
2. J'al-lais, rê - vant à ma chau-mi - ne Quand j'en - ten -  
3. La voix vi - brait touchante et ten - dre Et ses ac -

quer mon der - nier jour, Je veux pour - tant re - dire en -  
dis no - tre re - frain, On le chan - tait sur la col -  
cents brûlaient mon cœur. Lors je m'en - fus, l'on vint me

co - re A mon pa - ys un chant d'a - mour.  
Il - ne, Liau - ba di - salt l'é - cho loin - tain.  
pren - dre, Je vais mou - rir en dé - ser - teur.

1

Texte de Charles Magne, né à Montet (Glâne) en 1876 et décédé à Bâle en 1938. La mélodie est de Cyprien Ruffieux, dit *Tobi di j'èlyudzo*, qui fut le professeur de musique de Charles Magne à l'Ecole normale d'Hauterive. L'abbé Bovet a remplacé Cyprien Ruffieux en 1908.  
Harmonisation du chant par l'abbé Bovet.

Largement.

29

A - dieu, grands monts de ma ver - te Gru - ye - re, J'ai  
vou - lu vous re - voir - et je suis dé - ser - teur,  
J'ai vou - lu fuir de la terre é - tran - gè - re, A -  
dieu; le plomb cru - el va transper - cer mon cœur.

Allons, amis, vite à l'ouvrage: | Je vais tomber, mais ma prière,  
Comptez pour moi les quinze pas, | Exaucez-la, vous, mon sergent:  
Je veux mourir avec courage, | Sur un autel, dans ma Gruyère,  
Visez au cœur, ne tremblez pas. | Allez placer ma croix d'argent.

**Le mal du pays**  
étreint souvent le  
cœur des  
conscrits  
friburgeois. Ils  
pleuraient en  
écoutant le *Ranz*  
*des vaches*.

Un couplet des  
*conscrits*  
*montagnards* :

Enfin à leur  
bannière, ayant  
fait leurs adieux,  
courant vers leur  
chaumière, ils  
chantent tout  
joyeux :  
Beau pays que  
voilà, tout notre  
amour est là.

# FIN



Le Moyen Age, ce fut aussi **l'Inquisition**. Elle a commencé en 1199.

En 1834, ce fut la fin définitive de l'Inquisition espagnole, après un peu plus de trois siècles d'activité.

L'Inquisition contrait tout ce qui n'était pas catholique.